

# Programme

## GERER LES RELATIONS SOCIALES DANS L'ENTREPRISE

<b>Durée</b>	2 jours, soit 14 heures
<b>Lieu</b>	En présentiel dans vos locaux ou à distance via un système de visioconférence

<i>Public</i>	<i>Objectifs</i>
Cette formation est destinée au service Ressources Humaines, aux responsables et à la Direction. Aucun pré-requis n'est demandé aux participants.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les acteurs du dialogue social dans l'entreprise, connaître leurs attributions et leurs moyens</li><li>• Comprendre la négociation collective au niveau de l'entreprise</li><li>• Savoir gérer les représentants du personnel au quotidien</li></ul>

<i>Méthodologie</i>	<i>Evaluation</i>
<p>La formation combine des exposés théoriques, des temps d'échange et des exercices pratiques : quiz, cas pratiques et mises en situation.</p> <p>Des supports visuels (diapositives, vidéos, documents annexes) sont utilisés pour illustrer les concepts et faciliter la compréhension des participants.</p>	<p>L'évaluation des acquis est effectuée tout au long de la formation dans le cadre des exercices proposés.</p> <p>À la fin de la formation, les participants recevront un questionnaire de satisfaction et un certificat de réalisation délivré par l'organisme de formation.</p>

# Contenu

## JOUR 1

### **Introduction**

Les instances représentatives du personnel

### **1. Les acteurs du dialogue social dans l'entreprise**

Les syndicats

- La section syndicale
- Les délégués syndicaux

Le Comité social et économique

- La composition du Comité
- Les attributions du Comité
- Le fonctionnement du Comité

Les moyens des représentants du personnel

## JOUR 2

### **2. La négociation collective au niveau de l'entreprise**

Les thèmes obligatoires et la périodicité de la négociation

Les modalités de la négociation

La conclusion d'un accord d'entreprise

### **3. La gestion des représentants du personnel**

Les entretiens obligatoires avec les représentants du personnel

La base de données économiques, sociales et environnementales

Le délit d'entrave